

(λ)

(N° 96.)

---

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 3 MARS 1925

---

Rapport de la Commission des Finances, chargée  
d'examiner le Projet de Loi concernant les  
emprunts à l'étranger.

*(Voir les nos 64, 76, 137 et les Annales parlementaires de la Chambre  
des Représentants, séance du 27 février 1925.)*

---

Présents : MM. le baron DE MÉVIUS, président ; FRANÇOIS, SEELIGER,  
SERRUYS, STRUYE, VANDE MOORTELE et le comte DE LIMBURG STIRUM,  
rapporteur.

MADAME, MESSIEURS,

Le Projet a été voté par la Chambre par 131 voix contre 2 abstentions.  
La Commission des Finances vous propose, à l'unanimité, son adoption.

*Le Rapporteur,*  
Comte DE LIMBURG STIRUM.

*Le Président,*  
Baron DE MÉVIUS.